

Impossible de payer mon amende

Par **vongola**, le **24/08/2017** à **12:46**

Bonjour je ne sais pas si je suis au bon endroit mais je tente quand même. Alors voilà lundi dernier j'ai eu une amende dans le bus car je n'avais pas de ticket de transport, et j'ai malheureusement égaré le procès verbal, je suis donc allé la payer avec ma carte d'identité, et la surprise mon nom n'apparaît pas. En fait d'après ce que m'a dit la dame au guichet le contrôleur à sans doute mal écrit mon nom et prénom ou les deux, d'autre part j'avais remarqué que sur le procès verbal l'agent avait correctement écrit le nom de ma rue mais pas la ville, puisque j'habite sur Angers et que je suis actuellement sur Nantes. Alors du coup ma question va peut-être sembler bête mais je me demande si je suis obligé d'aller la payer.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/08/2017** à **13:11**

Bonjour

Tout d'abord deux petits rappels qui s'imposent

- Nous ne sommes pas un forum de conseils juridiques.
- Frauder dans les transports en commun c'est mal !

Maintenant dans votre affaire, étant donné que le procès verbal contient plusieurs irrégularités, je pense que vous échappez à l'amende. Surtout que selon la guichetière vous êtes inconnu dans le registre ...

Bref, il y a eu un gros vice de forme [smile4]

J'espère que désormais vous n'oublierez plus de prendre un ticket [smile3]